

Réunion du 9 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 78
Nombre de votants : 84

L'an deux mille vingt, le neuf novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Louis Blazy à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (suppléant de M. Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (pouvoir à Mme Corinne LAMARQUE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Henri POUSTIS, Patrick GALOPIN, Marie-Christine LUPIET, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Christian LOMBART), Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Bénédicte ALCETEGARAY et M. Lindsey DEARY.

RAPPORT N° 6 : DESIGNATION DE REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES AU PÔLE METROPOLITAIN DU BERN

Rapporteur : M. Christian LÉCHIT

Dans le cadre du début de mandature, le conseil du Pays de Béarn a décidé d'augmenter le nombre de sièges afin de renforcer la parité de genre, dans le respect de l'équilibre de représentation territoriale de chacun des membres et d'engager une refonte de la composition du bureau.

Dans cette perspective, chaque intercommunalité membre est invitée à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant complémentaire au sein du collège 2, portant à 66 le nombre d'élus titulaires du Pays de Béarn.

Tout en favorisant la parité de genre, l'assemblée ainsi recomposée permet de conserver un équilibre pour partie fonction de la population (collège 2), pour partie fonction de l'historique intercommunal (collège 1).

Rappel des élus désignés au pôle métropolitain le 17 juillet dernier :

- 1^{er} collège (un nombre de sièges de droit correspondant à l'historique intercommunal de son territoire) : 3 titulaires et 3 suppléants.

Titulaires :

- M. Patrice LAURENT
- M. Emmanuel HANON
- Mme Nadia GRAMMONTIN

Suppléants :

- M. Christian LECHIT
- M. Guy PÉMARTIN
- M. Michel DUPUY

- 2^{ème} collège (chaque EPCI membre dont la population est strictement supérieure à un seuil de 10 000 habitants dispose d'un siège supplémentaire pour chaque strate de 10 000 habitants au-delà de ce seuil) : 5 titulaires et 5 suppléants.

Titulaires :

- M. Bertrand VERGEZ-PASCAL
- M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ
- M. Didier REY
- M. Jean-Simon LEBLANC
- M. Michel OLIVÉ

Suppléants :

- M. Michel LABOURDETTE
- M. Gérard DUCOS
- Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU
- Mme Marlène LE DIEU DE VILLE
- M. Robert HAGET

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de désigner**, dans le collège 2, Mme Marlène LE DIEU DE VILLE comme titulaire (passage de suppléante à titulaire) et Mme Maryse PAYBOU comme suppléante,
- **de désigner** Mme Bénédicte ALCETEGARAY, dans le collège 2, comme suppléante en remplacement de Mme Marlène LE DIEU DE VILLE.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Ma

Patrice LAURENT

